RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967

3e Circonscription — GANNAT

Pour continuer l'œuvre parlementaire de Charles MAGNE

LA FÉDÉRATION DE LA GAUCHE DÉMOCRATE ET SOCIALISTE

présente :



Le Docteur Antoine LACROIX

Chirurgien
Officier de la Légion d'honneur
Croix de Guerre 1939-1945
Médaille de la Résistance

né le 9 mai 1901 à Saint-Hilaire (Allier), cinquième fils d'un ouvrier mineur. Ancien élève de l'Ecole Normale d'Instituteurs de Moulins (1917-1920), étudiant à la Faculté des Sciences de Clermont-Ferrand (1920-1921), puis à la Faculté de Médecine de Paris. Thèse de Doctorat en 1927 présidée par le Professeur ROUSSY. Interne en chirurgie à Saint-Maurice, puis à l'Hospice Paul-Brousse, où se crée le Centre anti-cancéreux. Fonde sa maison de santé chirurgicale pour mettre à la disposition des populations ouvrières de la banlieue le confort des cliniques les plus modernes, et ceci au tarif de l'hôpital.

Sous l'occupation, devient le chirurgien des corps francs du M.L.N., bientôt agrandis en corps francs nationaux. En 1945, est élu conseiller général de la Seine. Il siégera jusqu'en 1959, ne se représente pas, car il est, depuis 1958, député de la 52e circonscription de la Seine, où il restera jusqu'en 1962. En 1947, il est élu maire du Kremlin-Bicêtre qui, en 20 ans, passe sous sa direction de 11.000 à 23.000 habitants, avec tous les bâtiments et les équipements qu'exige une telle croissance. Président de nombreux organismes d'H.L.M., du Syndicat Intercommunal Culturel de la Seine (C.C.I.S.), il vient d'inaugurer le théâtre itinérant, édifice le plus audacieux en fait de construction théâtrale. Fidèle continuateur de Denis CORDONNIER, il est président de l'Association Nationale des Amis des Ateliers Protégés qui offrent aux handicapés physiques, logement, travail, rémunération identique aux salaires ordinaires.

Il n'a pas pour autant abandonné son Bourbonnais natal où il revient tous les mois et où il passe tous ses moments de repos dans une propriété qu'il a acquise par son travail acharné, où il a rénové et mis à la disposition de tous les travailleurs, tant agriculteurs qu'ouvriers (car il a fait revivre une mine de baryte abandonnée), des maisons complètement rénovées avec tout le confort qu'exige la vie moderne.

Son rêve est de redonner à cette contrée qui est la sienne tout le développement et l'essor auxquels elle a droit, tant par ses richesses naturelles que par sa beauté et sa douceur qui peuvent en faire un pays touristique remarquable.

René DUMAZET

René DUMAZET, bien connu dans les milieux agricoles, est le jeune et actif **maire d'ECHASSIERES.**

C'est dans cette commune qu'il est né le 1er décembre 1927.

C'est dans cette commune, où il a pratiquement toujours résidé, qu'il exploite, en commun avec un de ses frères, une ferme qu'il a su étendre patiemment et améliorer lentement puisque, de 25 hectares à l'origine, elle est passée, en 20 ans, à 70 hectares.

M. DUMAZET ne connaît d'ailleurs pas que l'agriculture puisqu'il suivit, après des études au Cours Complémentaire de Bellenaves, les cours d'une école de Radio, qu'il fut opérateur d'interception rapide à Strasbourg et qu'il accomplit son service militaire, naturellement, dans les Transmissions Radio.

Ses camarades agriculteurs ont, depuis longtemps, distingué ses mérites puisqu'ils l'ont élu à la Chambre d'Agriculture.

En tant que maire, il participe activement à la défense des Mines des Montmins, seules mines sérieuses de tungstène en Europe, condamnées, au nom d'une rentabilité contestable, au profit d'un commerce extérieur peu assuré, alors que, sur place, cette activité faisait vivre des centaines de personnes. Dans sa commune, il a sensiblement amélioré les chemins, les rues du bourg, réalisé l'éclairage public, l'adduction d'eau pour une importante partie, réveillé l'intérêt qu'on pouvait porter à l'Hospice qui est compris dans l'enveloppe régionale du Ve Plan.

Ce jeune maire, dynamique, sympathique, affable, était parfaitement digne de faire le suppléant du candidat de la Fédération. Ce choix sera, nous le savons, approuvé par toute la paysannerie de l'Allier.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE L'ALLIER

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 MARS 1967

3e Circonscription — GANNAT

FEDERATION de la GAUCHE DEMOCRATE et SOCIALISTE

Carrefour du monde,
la France doit rapprocher les hommes et les peuples

Donc, politique de Paix, de Liberté et de Prospérité

1° LA PAIX

a) Adhérons au pacte de limitation des armements nucléaires.
Aidons au règlement de la guerre au Viet-Nam.

b) Les Russes peuvent être incités à lever le rideau de fer.
Multiplions les accords Est-Ouest. Mais avec le pardon des agressions d'hier, fidélité aux amis des jours sombres. Réchauffons les amitiés franco-anglaises, franco-américaines, sans geler les relations franco-germaniques ou franco-soviétiques, en conservant notre indépendance dans tous les domaines.

c) Réalisons l'Europe politique à partir de la Petite Europe des six du Marché Commun, unie à l'Europe des sept du libre échange.

d) Ainsi, l'Europe acquérera l'autorité nécessaire à la préparation des contacts entre l'O.T.A.N. et les nations signataires du pacte de Varsovie.

e) Dans la lutte contre la Faim dans le monde, l'O.N.U. apparaîtra, dès lors, comme l'organisme habilité à la répartition des vivres aux millions d'affamés...
Cette action peut être génératrice de :

2° PROSPÉRITÉ

a) Il suffira à l'O.N.U. d'attribuer souverainement les concessions des réserves de gaz, d'uranium sous-marines inexploitées pour rémunérer les producteurs de vivres et de matériel d'équipement.
Ainsi, notre agriculture et notre industrie auront une clientèle nombreuse et solvable.

Pour les jeunes tout particulièrement :

b) Droit au travail dans une politique harmonisant l'emploi, les loisirs et les retraites.

c) A tout moment, le salarié doit pouvoir monter en grade, l'expérience acquise par l'exercice d'une profession comptant en premier pour cette promotion.

d) Droit à l'instruction, d'où **priorité des priorités** à un enseignement de qualité accessible à tous, étendu en durée, en profondeur, sur l'avis des enseignants et des familles.

e) Accession au logement correct, soit en location, soit en propriété coopérative. Implantation de maisons individuelles permettant à chaque couple d'obtenir le nid indispensable au **libre essor familial.**

f) Meilleure répartition des populations françaises en créant des industries exploitant les richesses naturelles du sol et du sous-sol, telle que la houille de l'Aumance, le tungstène des Montmins et autres minéraux. Création d'ateliers protégés pour handicapés physiques.

g) **Création d'un Centre national administratif aux confins du Cher, de l'Allier et de la Nièvre,** libérant d'immenses locaux à Paris, limitant les exodes périodiques responsables des hécatombes de chaque semaine et solutionnant la crise du logement dans l'agglomération parisienne.

h) Créer la solidarité économique et humaine des villes et des campagnes ; rechercher des débouchés pour les produits agricoles ; maintenir un rigoureux parallélisme entre les prix des produits vendus par les agriculteurs et les tarifs de tout ce qu'ils achètent.
La surface optima des exploitations, variables suivant les spécialisations, doit être recherchée par le crédit et les subventions en remembrement.

3° LIBERTÉ

en France et dans le monde par le respect des chartes internationales, des pactes européens, de la Constitution et des lois françaises. Le civisme grandit les plus grands.

Les Candidats :

A. LACROIX et R. DUMAZET.

Vive la République sociale ! Vive la Fraternité internationale !

Vu : les Candidats.

IMP. G. COLLON - VICHY